

Le SNIAA est certifié engagement de service Quali'OP



Le SNIAA est certifié engagement de service Quali'OP, signe de qualité et gage de confiance pour ses adhérents et tous ses partenaires et parties prenantes.

Le Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires (SNIAA) est fier d'annoncer qu'il a obtenu l'engagement de service Quali'OP, délivré par l'AFNOR. Cet engagement de service atteste de la qualité de son travail et de son engagement continu envers l'excellence au service des entreprises du secteur des ingrédients aromatiques alimentaires.

Fondé en 1945, le SNIAA représente aujourd'hui 95% des entreprises françaises du secteur des arômes alimentaires, soit environ 70 entreprises, dont 90% sont des PME. Ces entreprises sont réparties dans la plupart des régions françaises. Avec 100% des adhérents satisfaits de ses services, 100% des adhérents qui recommandent le SNIAA, la certification vient reconnaître la qualité de service apportée.

L'engagement de service Quali'OP s'inscrit dans une démarche globale de transparence, de rigueur et de service, au cœur de l'ADN du SNIAA. Elle vient couronner les efforts continus du SNIAA pour améliorer ses processus et garantir des services de la plus haute qualité. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail collectif et d'une démarche d'amélioration mise en place par l'ensemble de l'équipe du syndicat et avec le soutien des administrateurs.

« Nous sommes fiers de cette certification qui vient récompenser le travail et l'engagement de l'équipe du SNIAA », a déclaré Jean-Loïc METAYER, Président du SNIAA. « Cette certification est une preuve supplémentaire de notre engagement à fournir des services de qualité à tous nos membres. »

Au-delà de la labellisation, cette certification témoigne de la mobilisation de l'équipe permanente et du Bureau Directeur pour offrir aux entreprises adhérentes des conditions optimales de soutien, d'accompagnement et de représentation.

- Plus d'informations sur notre [site internet](#) ou notre page [in](#)
- Relations Presse : Cécile Pinel, cecile.pinel@sniaa.org, 01 46 53 10 10

Le SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires, fédère et représente 95% des entreprises de l'aromatique alimentaire français, soit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, dont 90% sont des PME. Le SNIAA est reconnu et respecté comme partenaire indispensable de l'aromatique et de la filière alimentaire France et Europe.
www.sniaa.org